

### ECONOMIE : LA CCIT 04 ET INITIATIVE ALPES PROVENCE SIGNENT UN PARTENARIAT POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE CRÉATEURS D'ENTREPRISES

1pi, 25/06/21



Fermement et solidairement décidés à accompagner les porteurs de projets de création et de transmission d'entreprises, Daniel Margot et Jean-François Gonidec ont signé le 18 juin, en présence de Yves Teyssié, membre de la CCIT en charge du dossier, et de Barbara Bernades, directrice de IAP, une convention annuelle de partenariat par laquelle la Chambre de Commerce renouvelle son soutien à la plateforme avec une aide en fonctionnement (15 000 euros) et des moyens techniques adaptés. Il s'agit de la quatrième convention du genre. Que peut-on retenir des interventions faites à cette occasion par les deux présidents ?

Pour Jean-François Gonidec, l'action concertée d'aide aux créateurs relève quasiment d'une mission de service public d'autant plus indispensable que l'activité reprend après la crise (1,7 millions de prêts accordé en 2020,

déjà 1 million accordé en 2021 en six mois).

Même discours de Daniel Margot qui souligne l'esprit de solidarité qui anime le département des Alpes-de-Haute-Provence. *Tous ensemble* pour soutenir l'activité économique, en portant une attention particulière aux jeunes qui ont un réel besoin de formation, et aux chefs.fe.s d'entreprises psychologiquement fragilisés.e.s par la crise.

« Nos interventions sont de plus en plus ciblées », précise Yves Teyssié, « nous intervenons dans les domaines où nous sommes les plus efficaces, avec une grande réactivité et en proximité ». Les réseaux sont en effet nombreux dans le 04 et l'objectif est bien de partager les savoir-faire et les compétences. Les Alpes de Haute-Provence fourmillent de projets dans tous les domaines, y compris en agriculture.

Nouveauté depuis la crise : des entrepre-

neurs, de différents statuts, soucieux de changer de mode de vie et de s'installer avec leurs familles dans des espaces moins pollués et moins urbanisés, s'établissent de plus en plus dans le 04, en développant le télétravail notamment, dans des professions "intellectuelles", consulting, expertise, communication... Cette nouvelle tendance ne peut pas être

encore mesurée avec précision aujourd'hui, mais le président Gonidec l'affirme : « il ne s'agit pas d'une vue de l'esprit ou d'un fantasme. Le territoire de Haute-Provence, accessible, devient un territoire d'élection de ces "travailleurs d'un nouveau type" ».

Guy LIMORTE